Entreprise prestataire: NEXT2I



# Historique

Crée en 2003, NNEXT2i, est une PME de services en ingénierie informatique (SSII) basée à Paris qui accompagne les PME dans leurs projets informatiques.

Le 1<sup>er</sup> mai 2016, cette entreprise transfert son siège social de Bobigny vers Paris.

# Présentation de l'entreprise

NEXT2i est spécialisée dans les domaines du conseil en système d'information, de l'infogérance et du Cloud Computing en apportant des services innovants répondant aux attentes et objectifs spécifiques de chaque type de structure.

Leur mission est de simplifier et d'optimiser les systèmes d'informations des entreprises afin d'assurer une continuité des services informatiques tout en augmentant la productivité des salariés et en réduisant les coûts informatiques de l'organisation.

### Domaines d'intervention :

- Conseil en systèmes d'information
- Cloud Computing : conseil et intégration de services Cloud
- Infogérance informatique (outsourcing informatique)
- Vente d'équipement et logiciels informatiques

NEXT2I a également des clients relativement importants comme « Chapelier », « TotalGaz », « Havas », « Au Forum du Bâtiment » ou encore l' « UCPA »

Cette entreprise est une Société à responsabilité limitée à associé unique

### Offres commerciales

# Solution d'infogérance pour PME & entreprise

Les PME n'ont pas toujours la possibilité de s'offrir les services d'un DSI (Directeur des Systèmes d'informations) ou d'un responsable informatique. Pour résoudre ce problème de compétence interne à l'entreprise, NEXT2i a créé le Pack DSI externalisé : service d'infogérance externalisé pour entreprise partout en France.

- Réduire les budgets alloués à la maintenance du parc informatique d'entreprise.
- Sécuriser le système d'information d'entreprise.
- Maintenir une qualité et une continuité de service à moindre coût.
- Entourer l'entreprise cliente d'un partenaire réactif et disponible à tout moment (24/7) afin de garantir la sécurité et le bon fonctionnement des postes informatiques des salariés.

Next2i propose la gestion complète du parc informatique d'entreprise avec le Pack DSI Infogérance Externalisé pour PME : ce service permet de gérer le business en toute sérénité en vous concentrant sur votre cœur de métier.

### Infogérance de serveur informatique d'entreprise

Externaliser la gestion et le support d'un serveur informatique d'entreprise consiste à déléguer cette tâche à un spécialiste qui apportera son expertise métier tout en laissant au client la liberté d'installer et configurer les applications système.

# Intégration système et réseau informatique

« L'intégration de systèmes et réseaux peut se définir comme la mise à disposition des matériels et logiciels ainsi que l'ensemble des prestations de services permettant la mise en œuvre du système d'informations robuste et réactif d'une entreprise »

Un dirigeant ou un responsable informatique doit parfois faire face au besoin de faire évoluer son système d'informations à cause des changements de ses processus internes ou bien à cause de l'obsolescence de son matériel informatique (serveur, stockage de données, poste de travail...).

La valeur ajoutée de NEXT2I en intégration systèmes et réseaux consiste à concevoir et assurer la mise en œuvre de tout ou partie de du système d'informations afin qu'il puisse correspondre aux besoins et exigences du client.

NEXT2I propose une prestation de services en intégration systèmes et réseaux qui fait profiter le client de nombreux avantages :

Sécurité : NEXT2I garantie la continuité du système d'informations en limitant les délais de reprise d'activité et en assurant la confidentialité des informations internes de l'entreprise.

Productivité : Optimise la productivité des collaborateurs grâce à la continuité des services des différentes briques du système d'information et réduit le temps consacré par les informaticiens de l'entreprise cliente aux tâches de gestion du système.

Maitrise des coûts : grâce à la prestation de service clés en main le client peut maitriser parfaitement les coûts directs et indirects ce qui permette d'optimiser le coût total de possession (TCO).

Des experts en intégration Systèmes et réseaux interviennent, de l'audit informatique à la reprise des données existantes, en passant par le conseil, la conception de solutions sur mesure, le paramétrage, la mise en place du matériel et des solutions préconisées. Leur offre intégration systèmes et réseaux comprend:

NEXT2i intervient dans tous les domaines liés aux infrastructures informatiques :

- Serveurs: consolidation, clusters, virtualisation de serveur (VMWare, Citrix etc),
- Applications : bases de données et messageries d'entreprise,
- Accès : annuaires d'entreprise et stratégies d'accès aux systèmes d'information,
- Réseaux et sécurité : Lan/Wan/Man, VPN, ToIP, réseau sans fil, infrastructure à clés publiques, stratégie de sécurité réseaux
- Clients : clients légers, postes de travail/tablette/smartphone, systèmes d'exploitation...
- Stockage de données informatiques : SAN, NAS, sauvegarde, télésauvegarde,
- Supervision et gestion de système d'informations

### Virtualisation de serveur informatique – VMware

La virtualisation est une technologie logicielle éprouvée qui transforme rapidement le paysage informatique et change radicalement l'approche de l'informatique.

À l'origine, le puissant matériel informatique x86 dont NEXT2I dispose actuellement a été conçu pour n'exécuter qu'un seul système d'exploitation et qu'une seule application. La virtualisation dépasse ces limites en permettant d'exécuter simultanément plusieurs systèmes d'exploitation et plusieurs applications sur le même ordinateur, ce qui accroît l'utilisation et la flexibilité du matériel.

La virtualisation permet de transformer du matériel en logiciel. Utilisez un logiciel tel que VMware ESX pour transformer ou « virtualiser » les ressources matérielles d'un ordinateur x86 (y compris l'unité centrale, la RAM, le disque dur et le contrôleur réseau) afin de créer une machine virtuelle entièrement fonctionnelle capable d'exécuter son propre système d'exploitation et ses propres applications comme un véritable ordinateur.

Plusieurs machines virtuelles partagent des ressources matérielles sans interférer entre elles, ce qui vous permet d'exécuter en toute sécurité plusieurs systèmes d'exploitation et applications en simultané sur un seul ordinateur

L'approche adoptée par VMware pour la virtualisation :

L'approche adoptée par VMware pour la virtualisation consiste à insérer une fine couche de logiciel directement sur le matériel informatique ou sur un système d'exploitation hôte. Cette couche logicielle crée des machines virtuelles et contient un moniteur de machine virtuelle ou « hyperviseur

» qui alloue les ressources matérielles de façon dynamique et transparente, ce qui fait que plusieurs systèmes d'exploitation sont en mesure de fonctionner simultanément sur un seul ordinateur physique sans même le savoir.

VMware offre également une plate-forme de virtualisation performante capable d'évoluer sur des centaines d'ordinateurs physiques et de périphériques de stockage interconnectés pour former une infrastructure virtuelle complète.

## Hébergement d'applications dans le Cloud

Externalisation d'hébergement d'applications :

- Installation, hébergement de l'application et mises à jour.
- Accéder à l'application 24h/24 et 7j/7 depuis n'importe quel ordinateur ou devise connecté à internet en France ou depuis l'étranger.
- Interlocuteur unique réactif proposant des solutions sur mesure sécurisées, adaptées aux besoins de l'entreprise cliente.
- Maitrise des coûts d'hébergement et de la continuité des services informatiques hébergés.

NEXT2i a développé une expertise dans l'hébergement d'applications et pourra proposer des solutions sur mesure.

#### Sauvegarde de données informatiques en ligne pour entreprise

Grâce à la solution de sauvegarde en ligne, le client peut profiter de nombreux avantages :

- Sécurisation de l'actif principal de l'entreprise cliente : ses données informatiques.
- Aucun investissement matériel ni de coût d'entretien.
- Plus aucune ressource humaine à allouer à la sauvegarde de données.
- Accès à distance aux données sauvegardées de l'entreprise.
- Solution de sauvegarde entièrement automatisée avec un SAV et une assistance illimitée.
- Restauration des données informatiques en 3 clics (24h/24).
- Toutes les données sont sauvegardées dans deux Data Center situés en France avec une double sauvegarde quotidienne ce qui permet d'assurer la confidentialité

## Solution de sauvegarde en ligne de Machine Virtuelle VM

La solution de sauvegarde Veeam Backup Managed, réplication et restauration de Machine Virtuelle permet aux entreprises clientes de récupérer rapidement et efficacement les applications et des données informatiques virtualisées en cas de panne.

Veeam Backup Managed offre à la fois une approche sécurisée de sauvegarde et réinvente la protection des données virtualisées dans un environnement VMware vSphere et/ou Microsoft Hyper-V.

La valeur ajoutée de cette solution de sauvegarde de VM sécurisée est sa rapidité de restauration des applications et données (15 minutes sans perte de données).

Les données des environnements virtualisés VMware vSphere et/ou Microsoft Hyper-V du client sont sauvegardés dans 2 Data Center localisés en France (double sauvegarde quotidienne), toute la solution est sécurisée et surveillée 24h/24 et 7j/7.

## Bureau virtuel d'entreprise infogéré par NEXT2i

Grâce à au service d'infogérance de bureau virtuel de NEXT2I (poste de travail hébergé dans le cloud) l'environnement de travail des entreprises clientes change et devient virtualisé sur des serveurs sécurisés (disponibilité 24h/24 et 7j/7).

Ainsi, les logiciels et systèmes d'exploitation seront constamment mis à jour ce qui évite aux clients de se soucier du renouvellement des licences, des installations longues et complexes.

## Solution de partage de fichiers et de collaboration en ligne

Afin de répondre aux besoins des PME et entreprises en matière de partage et archivage en ligne de fichiers, NEXT2i a développé des solutions collaboratives sécurisées et simples d'utilisation.

Les collaborateurs de NEXT2I pourront donc :

- Editer des fichiers constamment synchronisés et mis à jour sur l'ensemble des ordinateurs et appareils mobiles (smartphone et tablette).
- Rechercher les fichiers de manière simple, intuitive et rapide.
- Partager tout type de fichiers/dossiers avec ses collaborateurs en interne ou ses partenaires externes.
- Bénéficier d'une confidentialité et haute sécurisation des fichiers sauvegardés sur les serveurs de NEXT2I qui eux sont répliqués au sein de 2 Data Center distants en France et monitorés 24h/24 et 7j/7.
- Profiter d'un support pro actif 24h/24 et 7j/7 via l'hotline pour un accès permanent aux données.

#### Microsoft Office 365 Business pour TPE/PMI/PME

NEXT2i aide les TPE/PMI/PME dans le déploiement des solutions Microsoft Office 365 pour faire profiter de tous leurs avantages : logiciels de PAO, outils de collaboration et de communication, synchronisation des données produite sur tous les devises du collaborateur...Ce qui permettra d'augmenter la productivité des collaborateurs qu'ils soient en entreprise, en Home Office ou en déplacement grâce aux applications Cloud sécurisées.

# Hébergement de relais SMTP – messagerie anti-spam antivirus d'entreprise

Ce service à forte valeur ajoutée est destiné aux entreprises qui disposent d'un serveur de messagerie e-mail en interne. Il permet de contrôler et filtrer grâce aux fonctions anti-virus et anti-spam, les flux d'e-mails entrants avant transmission aux destinataires.

Les 2 fonctions essentielles du service de relais SMTP sont :

Le stockage des e-mails (entrants ou sortants) sur le relais en cas d'indisponibilité du serveur de messagerie local ce qui a l'avantage de ne perdre aucun e-mail entrant

La détection, marquage et l'isolement des virus avant leur arrivée sur votre réseau d'entreprise : cela vous évite ainsi une perte de temps et l'encombrement de votre boîte e-mail professionnelle.

# Audit Système et réseau

L'audit d'un réseau vise à cartographier de manière précise le réseau informatique d'une entreprise (matériel, câblage, logiciels, équipements d'interconnexion).

Tous les composants d'un réseau informatique d'entreprise sont testés et analysés par un consultant Système et Réseau afin de générer des rapports de performances et de s'assurer que le réseau est optimisé pour vos processus métiers pour répondre aux exigences du système d'informations.

Pour réaliser un audit notre consultant fait un état des lieux et rédige des recommandations visant à l'amélioration du réseau informatique et du système d'informations d'entreprise (sécurité, disponibilité, temps de latence...).

# Délégation de ressources informatiques

- Analyse des besoins informatiques de l'entreprise.
- Conception et implantation des systèmes d'information.
- Mise en œuvre de procédures et élaboration de recommandations.
- Coordination des projets et développements.
- PCA (Plan de continuité d'activité) PRA (Plan de reprise d'activité)

# Intégrateur de progiciel ERP

NEXT2I est spécialisé dans la mise en œuvre de progiciels de gestion intégrés (ERP) pour les PME et entreprises, avec un accompagnement dans toutes les étapes du projet.

Leur approche en intégration de progiciels de gestion intégrés peut se résumer en 7 points :

- Analyse globale des métiers du client et de son système d'informations ainsi que de leurs cohérences
- Recommandation d'un cahier des charges pour une solution ERP adaptée à cette entreprise
- Benchmark de solutions ERP et conduite d'appel d'offre
- Mise en œuvre et intégration de la solution ERP
- Tests unitaires et recette fonctionnelle
- Conduite du changement et formation des utilisateurs à l'utilisation de l'ERP
- Maintenance des installations et optimisation des solutions déployées

### Domaine de concurrence

NEXT2I est une SSII (Sociétés de Services en Ingénierie Informatique) désormais communément appelées ESN (Entreprises de Services du Numérique). Les SSII sont en pleine essor grâce à la révolution numérique avec plus de 2000 entreprises sur le marché en 2017.

Par conséquent la concurrence est rude et NEXT2I ne figurait pas dans le classement des 100 SSII avec le plus grand chiffre d'affaire en 2018. Parmi les entreprises les plus connues dans le secteur figurent Capgemini, Atos, Altran, Steria, ect... Capgemini et Altos sont deux entreprises qui sont même dans entré dans le CAC 40!

Face à cette grande concurrence, NEXT2I tire son épingle du jeu par des offres très diverses et la qualité du service rendu.

# Forme juridique

#### NEXT2I est une SARL unipersonnelle

La SARL unipersonnelle est une SARL qui ne compte qu'un seul associé. Cette forme juridique est plus communément appelée EURL (Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée). Il s'agit de l'une des deux formes de société commerciale unipersonnelle possible pour le créateur d'entreprise.

# L'associé unique de la SARL unipersonnelle :

Une SARL unipersonnelle a un associé unique, qui peut être une personne physique ou une personne morale. L'associé unique détient toutes les parts sociales qui composent le capital social de la société.

#### Les obligations de l'associé unique :

L'associé unique est tenu de libérer les apports qu'il s'est engagé à réaliser lors de la constitution de la société.

En cas de dettes, l'associé unique est tenu, à l'égard des tiers, du passif social dans la limite du montant de ses apports. Son patrimoine personnel n'est donc pas exposé à l'action des créanciers de la société. La responsabilité peut être étendue lorsqu'il occupe les fonctions de gérant et qu'il commet une ou plusieurs fautes de gestion.

# Les pouvoirs de l'associé unique :

Dans une SARL unipersonnelle, l'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée dans les SARL à plusieurs associés. Voici les principales décisions qui doivent être prises par l'associé unique :

- L'approbation des comptes annuels et l'affectation du résultat,
- Les décisions entraînant une modification des statuts de la société,
- La dissolution de la société.

#### Le gérant de la SARL unipersonnelle :

Une SARL unipersonnelle doit obligatoirement avoir un gérant, qui est chargé de la représenter légalement. La plupart du temps, les fonctions de gérant sont exercées par l'associé unique.

#### La nomination et la rémunération du gérant :

Les fonctions de gérant d'une SARL unipersonnelle doivent être obligatoirement exercées par une personne physique, qui peut être l'associé unique ou un tiers non associé. Ainsi, lorsque la société a une personne morale pour associé unique, le gérant doit être un tiers.

Le gérant peut être nommé directement dans les statuts de la société, ou dans une décision de l'associé unique. Les modalités de rémunération du gérant seront déterminées à cette occasion.

Lorsque le poste est confié à un tiers, l'associé unique peut révoquer le gérant à tout moment, puis nommer un autre gérant. Lorsque la révocation est prononcée sans juste motif, elle pourra donner lieu au versement de dommages et intérêts.

## Les pouvoirs et la responsabilité du gérant de SARL unipersonnelle :

Dans ses rapports avec les tiers, le gérant est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société.

Dans ses rapports avec les associés, les pouvoirs du gérant sont en principe définis par les statuts. Lorsque le gérant est l'associé unique, il détient tous les pouvoirs.

Le gérant peut engager sa responsabilité civile en cas d'infraction aux lois et aux règlements, de faute de gestion ou de violation des statuts, ainsi que sa responsabilité pénale lorsqu'il commet des délits.

Le gérant engage sa responsabilité fiscale en cas de manœuvres frauduleuses ou d'inobservation grave et répétée des obligations fiscales rendant impossible le recouvrement des impositions et des pénalités. Dans ce cas, il peut être condamné à payer personnellement les impositions et les pénalités dues par la société.